

## DEPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE



Année 2021  
7ème séance

### ***COMPTE-RENDU SYNTHETIQUE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 14 DECEMBRE 2021***

---

L'an deux mille vingt-et-un,  
et le mardi 14 décembre à dix-huit heures,  
le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Lavit,  
sous la présidence de Monsieur Bernard SALOMON.

Date de la convocation du Conseil Communautaire : 8 décembre 2021

Madame Eveline MEESEMAN a été nommée secrétaire de séance.

Etaients présents :

Alain FALGAYRAS. Jacques BIASOTTO. Fabien SALVADORI. Jean-Luc DEPRINCE. Céline FRESQUET. Jean-Claude BONNEFOI. Blandine DELORME. Pierre CAMBOU. Pascal LABARDE. Evelyne MEESEMAN. Bertrand TOUSSAINT. Stéphane MARROU. Michel WYBIERALA. Christian MAILFERT. Jacqueline TONIN. Jean-Luc ISSANCHOU. Philippe DELMARCO. Alain SANCEY. Gérard LATAPIE. Jean-Louis DUPONT. Philippe TONIN. Dominique DELMARCO. Bernard DIANA. Claude RENARD. Jean-Claude SENTIS. Claude TRIFFAULT. Marcel GASQUET. René THAU Jean-Louis COUREAU. Yves MEILHAN. Christian COLMAGRO. Francis DAUREJAT. Brigitte HYGONENQ. Karine RIEGES. Elodie SANCHEZ. Jean-Michel LEFEBVRE. Claude BUSO. André AUZERIC. Jean-Claude FERRADOU. Patrick PRADINES. Bernard SALOMON. Pascal GUERIN. Marc LAPORTE. Geneviève DUILHE. Christian LAGARDE. Sylvain LAFARGE. Pierrette GALLINA.

Etaients absents ou excusés et non représentés :

Sandrine AUDU-BENALI.  
Annie DUPUY.  
Chantal GUIRAUD.

Ont donné procuration :

David ARQUIE à Pierre CAMBOU.

Suppléants présents sans pouvoir de vote :

Stéphanie BRUNEL.

**AFFICHAGE A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA LOMAGNE TARN-ET-GARONNAISE, LE 21 DECEMBRE 2021.**

**MEMBRES EN EXERCICE : 51**

Le procès-verbal d'élection du 9 novembre 2021 a été approuvé à l'unanimité des votants.

N° délibérations	Intitulé délibérations	Vote	Relevés de décisions - Observations émises en séance
20211214D01	<b>RESSOURCES HUMAINES</b> Délibération portant sur la mise à jour du tableau des effectifs	Présents : 43 Votants : 44 Adoptée à : Unanimité	Le tableau des effectifs actualisé a été approuvé par le Conseil Communautaire.
20211214D02	<b>RESSOURCES HUMAINES</b> Délibération relative à la journée de solidarité	Présents : 45 Votants : 46 Adoptée à : Unanimité	L'assemblée délibérante a acté la modalité d'application de la journée de solidarité effectuée par les agents de la Communauté de Communes, à compter du 1er janvier 2022. Cette modalité est applicable aux fonctionnaires titulaires et stagiaires, ainsi qu'aux agents non titulaires. Un avis du comité technique paritaire compétent va être sollicité.
20211214D03	<b>RESSOURCES HUMAINES</b> Délibération actant la tenue d'un débat au sein du Conseil communautaire portant sur les garanties accordées aux agents en matière de protection sociale complémentaire	Présents : 45 Votants : 46 Adoptée à : Unanimité	<p>L'assemblée communautaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- A pris acte de la tenue d'un débat portant sur les garanties accordées aux agents en matière de protection sociale complémentaire ;</li> <li>- A décidé d'étudier une participation financière de la Communauté de Communes, à la protection sociale complémentaire de ses agents, dans le cadre soit d'une labellisation qui donne plus de liberté à l'agent (il reste maître du choix de sa mutuelle), soit dans le cadre d'une convention de participation avec le centre de gestion du Tarn-et-Garonne ;</li> <li>- A décidé d'attendre la parution des décrets d'application relatif à la protection sociale complémentaire, dans la fonction publique territoriale, avant de proposer des montants de participation de l'employeur.</li> </ul> <p><u>Intervention dans l'assemblée délibérante :</u> Il est précisé dans l'assemblée que le CDG82 a engagé les démarches de passation d'un marché pour la protection complémentaire des agents, à l'échelle du CDG82 afin d'obtenir des tarifs plus avantageux. Un conventionnement de participation éventuel avec le centre de gestion du Tarn-et-Garonne sera proposé aux collectivités début 2022. Le CDG82 est dans l'attente de décret d'application.</p>
20211214D04	<b>VOIRIE - FINANCES</b> Participation financière de la CCLTG à la création d'un carrefour giratoire avenue de Gascogne sur la commune de Beaumont de Lomagne	Présents : 45 Votants : 46 Adoptée à : Unanimité	<p>Le Conseil communautaire a approuvé la participation financière de 155 000 euros de la Communauté de Communes au Conseil Départemental de Tarn-et-Garonne pour la création d'un carrefour giratoire avenue de Gascogne sur la commune de Beaumont de Lomagne, soit 30% du coût HT de l'opération.</p> <p><u>Intervention dans l'assemblée :</u></p>

			Il est précisé dans l'assemblée que cette intersection avenue de Gascogne est classée dangereuse. Le département a le projet depuis 2015 de créer un giratoire. Le CD82 souhaite réaliser ce projet en 2022.
20211214D05	<b>FINANCES</b> Décision modificative n°2 au budget principal de la CCLTG	Présents : 45 Votants : 46 Adoptée à : Unanimité	La décision modificative n°2 au budget principal de la CCLTG est approuvée afin d'intégrer la participation financière de la Communauté de Communes au projet de création d'un carrefour giratoire avenue de Gascogne sur la commune de Beaumont-de-Lomagne (155 000 €) et de procéder à des régularisations de fin d'année liées à la sincérité budgétaire.
20211214D06	<b>COMPTABILITE</b> Mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable M57 à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2022 pour le budget principal de la Communauté de Communes et le budget annexe Office de tourisme intercommunal	Présents : 45 Votants : 46 Adoptée à : Unanimité	Le passage de la nomenclature budgétaire M14 à M57 dès le 1 <sup>er</sup> janvier 2022, pour le budget principal et le budget office de tourisme est acté par l'assemblée délibérante.
20211214D07	<b>AFFAIRES GENERALES</b> Reversement à la commune de Beaumont-de-Lomagne, de la redevance des Paris Hippiques reçues par la CCLTG au titre de l'année 2021	Présents : 45 Votants : 46 Adoptée à : Unanimité	Approbation du reversement à la commune de Beaumont de Lomagne de la totalité de la redevance des paris hippiques reçue par la CCLTG au titre de l'année 2021. Ce montant s'élève à 44 774,64 euros.
20211214D08	<b>MARCHES PUBLICS</b> Demande accord pour le lancement d'une consultation en procédure formalisée Appel d'Offres Ouvert pour la fourniture d'émulsion de bitume et de grave émulsion en 2022	Présents : 45 Votants : 46 Adoptée à : Unanimité	Le Conseil communautaire a autorisé le Président à lancer une consultation en Appel d'Offre Ouvert pour la fourniture et le transport d'émulsion de bitume et de grave émulsion afin de répondre aux besoins d'investissement et d'entretien courant de la Voirie Intercommunale durant l'année 2022.
20211214D09	<b>MARCHES PUBLICS</b> Demande accord pour le lancement d'une consultation en procédure adaptée pour la fourniture de granulats en 2022	Présents : 45 Votants : 46 Adoptée à : Unanimité	L'assemblée délibérante a autorisé le Président à lancer une consultation en Procédure Adaptée pour la fourniture et le transport de granulats afin de répondre aux besoins d'entretien courant et d'investissement de la Voirie Intercommunale durant l'année 2022 et pour un montant en dessous des seuils européens.
20211214D10	<b>HABITAT</b> OPAH 2021-2024 : état des participations pour engagement : propriétaires bailleurs et occupants	Présents : 45 Votants : 46 Adoptée à : Unanimité	Approbation de 3 dossiers de propriétaires occupants et d'un dossier de propriétaire bailleur, pour un montant total de 2 550 euros de financement Communauté de Communes.

20211214D11	<b>COMMERCE</b> Cofinancement par la CCLTG d'une solution numérique pour le commerce - PVD : solution Partoo pour les commerçants	Présents : 46 Votants : 47 Adoptée à : Unanimité	Approbation par le Conseil communautaire du cofinancement par la CCLTG d'une solution numérique pour le commerce (solution Partoo pour les commerçants de la Lomagne Tarn et Garonnaise) et demande de subvention auprès de l'Etat.
20211214D12	<b>SUBVENTIONS</b> Cofinancement d'un poste de Chef de projet PVD : plan de financement prévisionnel et demande de subvention auprès de l'Etat, de l'ANAH et du Département	Présents : 46 Votants : 47 Adoptée à : Unanimité	L'assemblée délibérante a acté le cofinancement d'un poste de Chef de projet Petite Ville de Demain (plan de financement prévisionnel et demande de subvention auprès de l'Etat, de l'ANAH et du Département).  <u>Intervention dans l'assemblée :</u> L'assemblée relève que le dispositif Petites Villes de Demain nécessite de nombreuses études avant les financements et les réalisations concrètes.
20211214D13	<b>DEVELOPPEMENT TERRITORIAL</b> Études préalables (opportunité et faisabilité) relatives à l'extension de la Zone d'Activité de Bordevieille à Beaumont-de-Lomagne : réactualisation du plan de financement prévisionnel et demandes de subvention auprès d'EPF Occitanie et de l'Etat	Présents : 46 Votants : 47 Adoptée à : 46 – 1 abstention	Approbation du plan de financement prévisionnel réactualisé et demandes de subvention auprès d'EPF Occitanie et de l'Etat.  <u>Intervention dans l'assemblée :</u> De nombreuses interventions ont eu lieu au sein de l'assemblée : Il est tout d'abord signalé le peu de demande de terrains et le risque de ne pas voir aboutir le projet d'extension de la ZA au vu de la lourdeur des procédures et des recours éventuels. Il est suggéré de récupérer sur la ZA Delor les terrains non bâtis au bout du délai imparti dans l'acte de vente. Il est demandé au service technique de se rapprocher des acquéreurs sur la ZA Delor afin de voir où ils en sont de la réalisation de leur projet. Le Président de la CCLTG explique que l'étude d'opportunité/faisabilité relative à l'extension de la ZA de Bordevieille devrait apporter un éclairage (étude d'opportunité, diagnostic de l'existant et terrains disponibles, analyse du marché, offre, contexte local, ...) sur les choix qui pourront ensuite être faits. Il est ensuite abordé dans l'assemblée la nécessaire extension de la ZA de Bordevieille ou de la ZA Delor à Sérignac, avec l'arrivée à proximité de la LGV et les demandes des entreprises à anticiper. Il est précisé que la LGV est prévue pour 2030 avec une sortie d'autoroute à Lacourt Saint Pierre. Le PLUI devra également nous éclairer sur les emprises foncières sur le territoire. L'assemblée communautaire approuve au final le lancement de cette étude d'opportunité tout en restant attentive aux résultats qu'il conviendra d'analyser. Le Président rajoute qu'une stratégie économique sera à traiter dans le PLUI.

20211214D14	<b>VOIRIE</b> Programme 2022 de rénovation d'ouvrages d'art : demande de subvention auprès de l'Etat et du Département	Présents : 46 Votants : 47 Adoptée à : Unanimité	Le Conseil communautaire a validé le plan de financement du programme de rénovation ouvrages d'art 2022 et a autorisé le Président à solliciter les subventions auprès de l'Etat et du Conseil Départemental.
20211214D15	<b>SUBVENTIONS- SERVICES TECHNIQUES-</b> Acquisition d'un véhicule utilitaire électrique pour les services techniques : validation du plan de financement prévisionnel et coût opération	Présents : 46 Votants : 47 Adoptée à : Unanimité	Approbation du plan de financement prévisionnel et sollicitation des aides, remises et subventions.
20211214D16	<b>SUBVENTIONS</b> Infrastructures en faveur de la mobilité : signalétique des équipements publics communautaires : demande de la subvention auprès de l'Etat et plan de financement prévisionnel	Présents : 46 Votants : 47 Adoptée à : Unanimité	L'assemblée délibérante a approuvé le plan de financement prévisionnel et la demande de subvention auprès de l'Etat.
20211214D17	<b>SUBVENTIONS</b> Tiers-lieu/coworking, France Services, services insertion emploi : demande de subvention et plan de financement prévisionnel	Présents : 46 Votants : 47 Adoptée à : Unanimité	Approbation du plan de financement prévisionnel, autorisation de solliciter les subventions auprès de l'Etat, de la Région et du Département et préfinancement l'opération.
20211214D18	<b>SUBVENTIONS</b> Acquisition de bornes de recharge pour les véhicules électriques (dépôt de Beaumont et de Lavit) : demande de subvention auprès de AVERE France et de l'Etat et plan de financement prévisionnel	Présents : 46 Votants : 47 Adoptée à : Unanimité	Le Conseil communautaire a acté le plan de financement prévisionnel de l'opération et a autorisé le Président à solliciter les subventions auprès de AVERE France et de l'Etat.
20211214D19	<b>AFFAIRES GENERALES</b> Approbation d'une convention pour la mise à disposition d'un broyeur mobile de végétaux de la CCLTG aux Syndicats dont elle est membre	Présents : 46 Votants : 47 Adoptée à : Unanimité	L'assemblée délibérante a approuvé la convention pour la mise à disposition d'un broyeur mobile de végétaux de la CCLTG aux Syndicats dont elle est membre.
20211214D20	<b>AFFAIRES GENERALES</b> Motion de soutien contre la fermeture des urgences de nuit du centre hospitalier de Moissac	Présents : 46 Votants : 47 Adoptée à : Unanimité	Approbation par le Conseil communautaire d'une motion de soutien contre la fermeture des urgences de nuit du centre hospitalier de Moissac.

**QUESTIONS  
DIVERSES**

**Point sur l'expertise financière**

Le Président fait un point sur l'expertise financière en cours et sur les avancées liées aux projets de prise de nouvelles compétences.

La commune de Beaumont a sollicité les prises de compétences suivantes :

- Médiathèque
- Point Information Jeunesse (PIJ)
- Piscine

En compensation de ces prises de compétences, la commune propose de faire reprendre la compétence petite enfance (crèche, RAM, LAEP) par la Mutualité française.

Il est précisé dans l'assemblée qu'un montant de 200 000 euros d'investissement nécessaire a été évoqué en Conseil municipal, pour maintenir en état la piscine.

Le Président indique qu'une fiscalisation des prises de compétence est en cours de chiffrage. Il précise qu'un consensus politique semble s'être dégagé lors de la dernière Conférence des Maires sur cette question des prises et compétences et de leur fiscalisation.

**SPANC : proposition de procédure pour les propriétaires absents ou refusant le contrôle ANC**

Il est évoqué dans l'assemblée la difficulté d'application des contrôles d'assainissement Non Collectif.

Le règlement intérieur du SPANC sera transmis à l'ensemble des communes.

**Autres points abordés par l'assemblée**

- Il est demandé dans l'assemblée si la CCLTG pouvait fournir des autotests. Le Président répond que la CCLTG n'a à ce jour pas le souhait de financer des autotests mais que l'on peut y réfléchir.
- Il est proposé dans l'assemblée, que les communes rencontrent une association traitant des gibiers des chasse et de la souffrance animale.

**PLUI : Etat d'avancement de la tournée des communes et lancement du diagnostic agricole**

18 communes ont été rencontrées à ce jour.

Le diagnostic agricole du PLUI va être lancé dès le mois de janvier 2022. Chaque commune sera contactée par la Chambre d'agriculture pour programmer une rencontre dans chaque commune.

La séance est levée à 20h

**LE PRESIDENT,  
Bernard SALOMON**